



Bref Historique

2011

Au sein de l'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau (AGAP-VG) l'idée du projet des Serres urbaines Notre-Dame voit le jour.

2012

L'élaboration du premier plan d'affaires des SUN – 6 serres au sol au parc Sanscartier, centre de transformation, serre-vitrine et café-boutique au marché Notre-Dame, piloté par l'AGAP.

2013

L'incorporation des Serres urbaines Notre-Dame en OBNL auprès du Registraire des entreprises du Québec.

2014

La Ville de Gatineau lance le projet pilote de la Revitalisation urbaine intégrée du Vieux-Gatineau (RUI-VG) et entame une démarche pendant 2 ans. Plusieurs consultations citoyennes ont lieu et le projet des SUN est au cœur des enjeux du quartier car il est le seul projet économique et social.

2016

La première campagne de sociofinancement des SUN où nous offrons des produits promotionnels (tablier, table à découper, etc.). La Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDR-OL) devient un allié des SUN par son accompagnement technique. La RUI dépose son plan d'action 2016-2026. Les SUN deviennent le projet phare de la Revitalisation urbaine intégrée du Vieux-Gatineau (RUI-VG).

2017

Les SUN refont un nouveau plan d'affaires du projet. Les SUN reçoivent l'approbation du financement du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) du programme des Fonds de prédémarrage pour le volet transformation alimentaire.

Les SUN développe un premier plan de commercialisation de ses produits transformés, effectuent les tests des recettes et de production. De plus, elles élaborent son image de marque pour ses produits transformés.

En plus des rencontres des divers chantiers et de l'inter-chantiers de la RUI où le dossier des SUN est toujours présent, les SUN ont organisé une rencontre publique où les citoyennes et citoyens environnants

du complexe ont été invités (par la distribution d'un carton d'invitation dans leur boîte aux lettres) afin de les tenir au courant de l'évolution du projet.

2018

C'est l'année des tests de marché pour les produits transformés auprès des épiceries indépendantes de Gatineau. De plus, les SUN mettent à jour le plan d'affaires et le montage financier du projet.

2018 marque la collaboration avec les Produits forestiers Résolu par la signature de l'intention de partenariat entre les SUN et Résolu pour la mise à disposition de deux terrains pour un total de 15 000 m² de surface (161 450 pieds²).

Même chose que l'an 2017, en plus de participer aux rencontres organisées par la RUI, les SUN ont participé à la rencontre citoyenne organisée par Produits forestiers Résolu où les citoyennes et citoyens environnants du complexe ont participé en grand nombre et ont été informés du projet.

De plus, il y a la création du comité d'agriculture urbaine du Vieux-Gatineau. Les SUN pilotent les démarches pour la création d'un grand jardin urbain dans un des terrains cédés par Résolu.

La Ville de Gatineau confirme son investissement dans les travaux de rénovation du marché Notre-Dame.

2019

Les SUN reçoivent l'approbation du financement du RISQ pour le prédémarrage du volet complexe aquaponique. Nous devons revoir le plan d'affaires et le montage financier.

Sans oublier notre présence aux divers rencontres de chantiers et de l'inter-chantier de la RUI, nous avons été à la rencontre des citoyennes et citoyens en faisant du porte-à-porte sur les rues Poplar, James-Murray, Cypress, Birch et en partie Main (sud de James-Murray) et St-André (ouest de Birch) pour leur présenter le projet du complexe et du jardin urbain. Ce porte-à-porte visait également à les inviter à une rencontre de co-construction du jardin urbain. Toutes les résidences ont reçu notre visite et un carton d'invitation a été laissé dans la boîte aux lettres.

Les SUN signe une intention de partenariat avec BBL construction pour la réalisation des plans de construction du complexe aquaponique et pour l'accompagnement des démarches pour effectuer le changement de zonage du terrain du complexe aquaponique : PPCMOI¹, PIIA².

Il y a signature de l'entente entre Résolu et les SUN pour l'utilisation du terrain à hébergeant le Jardin urbain du Vieux-Gatineau (JuVG).

Une belle collaboration voit le jour avec le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) par le projet « Sous les pavés ». Ce projet a permis de désalphater le

¹ Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

² Plan d'implantation et d'intégration architecturale

terrain et débiter l'aménagement et la plantation d'arbres et d'arbustes comestibles, soit la toute première phase du JuVG.

La Ville de Gatineau présente les premiers plans pour la construction du nouveau marché Notre-Dame.

2020

Nous finalisons l'aménagement de la première étape du JuVG.

Nous entamons plusieurs travaux pour faire avancer le projet du complexe aquaponique :

- BBL Construction accompagne et finance des démarches du PPCMOI, PIIA, l'étude environnementale phase II et l'étude géotechnique.
- Mise à jour du plan d'affaires et du montage financier du projet.
- Début de l'étude d'avant-projet sommaire (APS) du système de production aquaponique et de la transformation alimentaire.

De plus, nous obtenons l'approbation du financement du Programme de préparation à l'investissement (PPI) du gouvernement canadien géré par le Chantier de l'économie sociale du Québec. Nous réalisons notre première campagne d'obligations communautaires et obtenons près de 100 000 \$.

Les SUN ont participé aux divers chantiers et à l'inter-chantier de la RUI en mode virtuel. Toutefois, à cause de la pandémie, aucune autre activité de visibilité auprès des citoyennes et citoyens du quartier n'a eu lieu.

La Ville de Gatineau octroie le contrat et il y a la démolition de l'ancienne structure du marché Notre-Dame.

2021

Nous débutons l'année par la tenue de notre deuxième campagne d'obligations communautaires et récoltons 85 000 \$.

25 janvier - À la suite d'une publication dans Le Droit et une demande de citoyens et citoyennes, nous avons organisé une rencontre d'information sur l'avancement du projet avec les voisins du quartier. Nos collaborateurs BBL construction, ÉAU ainsi que M. le Maire participent également à cette rencontre.

En mars, la Ville débute les travaux de construction pour le marché Notre-Dame et sont toujours en cours.

Après d'une année, l'étude APS du système de production aquaponique et de la transformation alimentaire est finalisée.

Plusieurs avancées sont réalisées pour le complexe aquaponique, notamment les premiers plans d'implantation du bâtiment et les élévations 3D. On dépose à la ville la demande conjointe du PPCMOI et du PIIA aux services d'urbanisme, pour la réalisation du projet. Certains enjeux ont fait surfaces :

- 20 avril - À la suite de la réception de la demande, un technicien aux infrastructures à la Ville de Gatineau, informe les SUN :

- De la présence d'aqueducs municipaux sur le terrain, empêchant la construction du bâtiment.
- Que la Ville de Gatineau ne peut garantir l'exactitude des informations se trouvant sur le plan annexé dans sa communication.

Ce qui occasions plusieurs retards et ratés :

- Un arrêt temporaire de quatre mois s'est imposé et les SUN ont dû procéder à une évaluation de la situation (réflexion qui a été faite en collaboration avec les dirigeants des services de la Ville et prendre une décision à la suite d'une demande de rencontre de notre part).
- 29 avril - Afin de connaître avec précision la localisation des aqueducs municipaux sur le terrain. L'implication d'un arpenteur géomètre a été requise. Nous avons mandaté une entreprise pour effectuer la recherche de servitudes au Registre foncier du Québec. Les aqueducs n'étaient pas enregistrés. À noter que lors des tests environnementaux (2020), les SUN ont eu des communications avec Info-excavation afin de rechercher les services publics en service sur le terrain. Et rien, n'était enregistré.
- 27 mai - L'arpenteur présente les résultats de la levée du terrain et de la réalisation d'un plan d'implantation du terrain afin de connaître la localisation exacte des conduits municipaux.
- 16 juillet 2021 - Rencontre avec les services d'urbanisme et des infrastructures de la Ville de Gatineau afin d'explorer les solutions pour la réalisation du projet.
- À la suite de cette évaluation, il est décidé d'inverser le stationnement afin de le localiser dans la partie sud du terrain (effet miroir).
- BBL construction commence les modifications au plan d'implantation du bâtiment, afin de le superposer avec le plan de localisation des conduits réalisés par l'arpenteur.
- Afin d'optimiser le temps d'analyse pour les demandes de PPCMOI et de PIIA, le service d'urbanisme suggère, aux SUN, de scinder les deux démarches. La recommandation pour le PPCMOI a été soumise avec succès au CCU le 30 août 2021. La démarche de PIIA se réalisera dans un deuxième temps, une fois que les nouveaux plans architecturaux seront terminés (prévue minimalement en janvier 2022).
- Une période d'analyse est requise pour approuver les nouveaux plans d'implantation et d'aménagement réalisés par BBL construction. Les SUN et l'entreprise QDI, services d'ingénierie civile et structure participent à cette démarche. Date prévue pour l'approbation des nouveaux plans : 20 septembre 2021.

2022

- Contestation d'une portion des citoyens du quartier et ouverture d'un registre à la Ville
- Vote au conseil municipal unanime sur une démarche de référendum - 10 avril 2022